

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 21 août 2018

« Modifier nos habitudes pour prendre en compte les nouveaux défis comme la préservation de la biodiversité et le changement climatique est aujourd'hui une évidence. Mais pour que cela devienne possible et naturel, il faut que cela soit techniquement facile et économiquement abordable. Quelques astuces et conseils pratiques permettent d'acheter des fournitures et des matériels sans se ruiner tout en agissant concrètement au bénéfice de notre santé et de notre environnement. »

**Lionel Poitevin**, directeur régional de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine



### 5 conseils pratiques de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine pour éviter de produire des déchets tout en réalisant de vraies économies !

#### Conseil n°1 : réutiliser ses fournitures scolaires

Avant d'acheter de nouvelles fournitures, identifiez celles que vous avez déjà et qui peuvent être facilement réutilisées (ciseaux, règles...).

#### Conseil n°2 : acheter d'occasion

Internet et ses sites de vente de particulier à particulier, les recycleries, les ventes organisées localement par des associations, les vide-greniers, les bourses aux livres, permettent de trouver à moindre prix des livres scolaires d'occasion, des vêtements, un bureau, un cartable, une calculatrice...

#### Conseil n°3 : choisir des fournitures fabriquées à partir de matériaux recyclés ou biosourcés

La plupart des fabricants ont élargi leurs gammes de produits et proposent désormais des fournitures plus respectueuses de l'environnement : crayons en bois naturels sans vernis ni teinture ; stylos à bille en plastique recyclé ; feutres à base de colorants naturels lavables ; correcteurs sans solvant, à base d'eau ou d'alcool ; surligneurs à base d'alcool, sans métaux lourds, en polypropylène plutôt qu'en PVC ; taille-crayons en bois ou en métal ; gommes en caoutchouc naturel non teintées ; colles sans solvant toxique mais fabriqués à partir d'eau ou d'une base végétale ; calculatrices solaires ; règles en bois ou en métal, ni colorées, ni vernies...

---

#### A propos de l'ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.aquitaine.ademe.fr](http://www.aquitaine.ademe.fr)

#### Contacts presse

ADEME Nouvelle-Aquitaine

Marie-Jeanne LE CASTREC – Tél. : 05 55 71 38 52 – [marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr](mailto:marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr)  
Sylvain KRUMMENACHER – Tél. : 05 56 33 80 24 – [sylvain.krummenacher@ademe.fr](mailto:sylvain.krummenacher@ademe.fr)



Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – Tél. : 06 71 59 74 18 – [chapsal@horizonpublic.org](mailto:chapsal@horizonpublic.org)

#ADEMEnvelleaquitaine

#### Conseil n°4 : se fier aux labels et aux logos environnementaux

Des labels et logos garantissent que le produit a été fabriqué de manière écologique et responsable. Les logos les plus faciles à identifier dans les magasins sont :

- ✓ l'Ecolabel Européen (papeterie et matériel informatique) ;
- ✓ l'Ecolabel Nordique (papeterie, instruments d'écriture et matériel informatique) ;
- ✓ le logo Ange Bleu (papeterie et matériel informatique) ;
- ✓ le logo Energy star (produits énergétiquement performant).



Il existe également d'autres logos dont les référentiels ont été élaborés par des organismes privés pour la papeterie, les instruments d'écriture, les matériels informatiques ou les cartouches d'impression :



**Pour tout savoir sur les logos environnementaux, téléchargez le guide gratuit réalisé par l'ADEME :**

<http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-logos-environnementaux-sur-les-produits.pdf>

#### Conseil n°5 : devenir éco-responsable au bureau

Ce qui est bon pour les enfants l'est aussi pour les adultes ! La rentrée fournit l'occasion de changer ses habitudes, de mettre en pratiques des éco-gestes, de gagner en efficacité et même en confort en :

- ✓ réduisant ses consommations énergétiques (matériels informatiques, électriques et électroniques) ;
- ✓ réduisant ses déchets (papier, gobelets jetables, gaspillage alimentaire) ;
- ✓ améliorant la qualité de l'air intérieur (aération des locaux, choix de matériaux biosourcés).

**Pour devenir éco-responsable au bureau, téléchargez le guide gratuit réalisé par l'ADEME :**

<http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-ecoresponsable-au-bureau-mai2017.pdf>

\*\*\*\*\*

## Spécial Presse

Consultez notre dossier « A vos marques, prêts, rentrez ! » :

<http://presse.ademe.fr/2017/08/a-vos-marques-prets-rentrez-rentreeecolo.html>

ou

<http://presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2017/08/Rentree-responsable-2017-ADEME.pdf>

Visitez le site consacré aux ecolabels : <http://www.ecolabels.fr/fr/>

---

#### A propos de l'ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.aquitaine.ademe.fr](http://www.aquitaine.ademe.fr)

#### Contacts presse

ADEME Nouvelle-Aquitaine

Marie-Jeanne LE CASTREC – Tél. : 05 55 71 38 52 – [marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr](mailto:marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr)  
Sylvain KRUMMENACHER – Tél. : 05 56 33 80 24 – [sylvain.krummenacher@ademe.fr](mailto:sylvain.krummenacher@ademe.fr)



Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – Tél. : 06 71 59 74 18 – [chapsal@horizonpublic.org](mailto:chapsal@horizonpublic.org)

#ADEMEnvelleaquitaine